

CA du 21 janvier 2020

lieu : grand pré Haut Chatelard -20h30 -Animé par : Denis, - Secrétaire Valérie

Présent.e.s :Cyril, Coco, Pascaline, Fred, Aurélie, Hughes, Françoise, Meije, Denis, Valérie

Excusé.e.s : Marie Noelle

SEP

Points abordés	Discussion	Conclusion / décisions
Dernier CA (11/11/19) - Communication magasin/clients : Clarifier le rôle de Marion par rapport aux commissions asso (groupe temporaire et commission communication) : préciser les périmètres.	La commission com a travaillé sur la com intérieure et extérieure (Fred tendance pub). Problème de couleur avec la charte graphique actuelle. Idée majeure de comm : « Epicerie citoyenne créée par des consommateurs ». Besoin de compétence en logiciels pour graphisme bénévole = Christophe ? salarié = Marion ? role com interne : Seb sur la com ds le magasin et Marion sur le Facebook. La Newsletter ? on n'est pas prêt... pas d'intérêt majeur aujourd'hui. Pour la com sur l'étiquetage, c'est en cours (dernière modif...) On envoie un mail, + facebook + magasin pour chercher des gens pour la commission com.	Un coin photo pour vie asso et un coin associatif sur support en bois ds le coin convivial. Prévoir éclairage des panneaux extérieurs. Sur la com extérieure, validation par le CA en cours.
Priorité 2020 : finaliser notre outil de communication interne.	quel outil pour changer le wiki ? deux contacts : Louis Julien et Grap. Où en est on ?	on missionne Christophe pour faire un point... retrouver le cahier des charges de l'outil de com interne
Passage en SCIC : Poursuivre le questionnement	Constitution du groupe de travail : bénévoles :Marie No, Valérie, Françoise, Brigitte + salariés : Coco, Cyril et une autre) pour travailler sur la charte.	Une trame d'ici la fin février-début mars.
Point Financier : Résultat 2019 - Budget 2020	quelques chiffres : 2019 = on a vendu 790 000 € (13% de plus qu'en 2018). Mais augmentation des charges salariales du fait des changements : on perd 13%. Résultat d'exploitation net on aurait un déficit de -6400 euros. Le ratio 122200 euros de chiffre d'affaire par ETP (diminution de 10% par rapport à l'an passé). Dans les temps où il y avait les salariés en nombre normaux on est à 142 000 euros de CA par ETP. En 2020, si l'effectif est stable et qu'on reste sur la marge d'aujourd'hui on envisage 2 augmentations de salaire en avril (passage à 10,38euros/h) + une autre à 10,83 en octobre (pour être ds les clous par rapport à la CC, niveau N4A et les fiches de postes), l'objectif de vente + 8% : on arrive à 147 600 euros de chiffre d'affaire par ETP ce qui permet d'avoir une certaine stabilité. On a que 2000 euros pour les commissions. On arriverait à un résultat d'exploitation + 5500 euros.	Budget prévisionnel validé par le CA
Projet Leader :	versant vidéos : il restera environ 10 000€ de financement à trouver en interne. Plusieurs pistes : Crowdfunding, festi'automne, producteurs, fondation ? On a jusqu' en juin pour trouver les	On acte l'annulation de la demande de subvention pour les travaux de fermeture

	<p>financement. Le dossier sera présenté en commission le 6 février par Denis et Marie No</p>	
Point magasin / salariés / Cyrille	<p>fatigue de fin d'année des salariés. Cyril est vigilant sur la fatigue. Un bilan va être fait sur les nouveaux planning. Le mois de janvier s'annonce bien. Vacances déjà calées et chevauchements évités. Travail de « toilettage » des rayons. Travail sur le panier moyen, comparaison avec la biocoop... Réorganisation du rayon vin.</p> <p>Mise à jour du CA ? dispo sur le wiki.</p>	Participation des membres du CA aux réunions du jeudi matin possible ! vous êtes les bienvenus.
Statut des producteurs : Quid de faire passer les producteurs en fournisseurs ?	<p>d'un côté fournisseur = le magasin achète les ventes marge 30 %, producteur = dépôt vente, perte à sa charge, marge 20%.</p> <p>Si changement de statut cela donnerait plus de confiance, serait plus simple dans le magasin. Réunion avec les salariés pour discuter cela et tout le monde est OK. C'est toujours le producteur qui fixe les prix de vente. Le magasin est responsable des pertes. Marge de 20% + 5% pour les maraichers à cause des pertes. Plus de travail pour les salariés car on impose la quantité livrée. Question : Est-ce que les producteurs ne vont pas se désintéresser du magasin ? Avec cela on organise notre magasin pour mieux satisfaire le client : c'est une autre politique. Le producteur est payé avant la vente, donc pas d'erreur possible. Plus de manutention... mise en rayon. Ce changement de statut nécessite un changement profond.</p>	<p>Validation par le CA de proposer aux producteurs de passer en fournisseur plutôt que dépôt vente.</p> <p>Il faut relancer l'animation des producteurs dans le magasin.</p>
Point divers	<p>Troc nature : quel est le sens pour Biobauges de soutenir le Troc Nature ?</p> <p>Les producteurs veulent faire une grande fête le 6 juin. Veulent tenir des stands.</p> <p>Claude Gruffat député européen ancien président de Biocoop :</p> <p>Contact avec Biocoop pour avoir accès à certains de leur produit.</p> <p>La charriote arrive jeudi à Croc !!!</p>	<p>Est-ce qu'on fait la grande fête des 6 ans de Biobauges ?</p> <p>le faire venir pour une conférence dans les Bauges. Françoise s'en occupe. Pour novembre.</p>

	Référent « et maintenant » : Pascaline et qui ?	
--	---	--